

Permis A1 et A2

Pour les futurs motards, 3 niveaux de permis existent et donne accès à des véhicules de puissance de plus en plus grande :

Le permis A1 (125 cm³), permet de conduire des motocyclettes d'une puissance n'excédant pas 11 kW. Accessible à partir de 16 ans, ce permis permet la conduite des motos, scooters, tricycles à moteurs de moins de 128 cm³ et d'une puissance inférieure à 11kW (14.9 CV) et d'un rapport puissance/poids ne dépassant pas 0.1kW/kg

Le permis A2, permet de conduire les motocyclettes d'une puissance maximale de 35 kW. Accessible à partir de 18 ans, ce tout nouveau permis moto A2 limite l'accès à des deux-roues dont la puissance n'excède pas 35 kW (47.5CH) et le rapport puissance / poids est inférieur ou égal à 0.2 kW/kg.

Le permis A, permet de conduire tous type de moto. Le permis A2 est en réalité une passerelle vers le permis A qui sera alors accessible après 2 ans de pratique par une formation « post permis » de 7 heures

Renseignements tarifaires du permis A1 ou A2	Prix TTC valables jusqu'au 01/01/2027
Cours de code à l'agence	Gratuit
Frais de gestion du dossier de l'auto-école	20€
Fournitures pédagogiques (livre ETM, box moto, livret de conduite numérique, fiche de suivi, parcoursexamen, forfait code ETM, ...)	80€
Evaluation de départ	42€
Présentation examen Plateau et frais d'accompagnement	63€
Présentation examen circulation et frais d'accompagnement	63€
Heure de conduite moto (plateau ou circulation - 20 heures à 35 euros) dont 12 heures encirculation et 8 heures hors circulation	840€
TOTAL :	1108€

Nous vous informons qu'un règlement de 646€ TTC vous sera demandé dès l'inscription, ce qui correspond au frais d'inscription, heure d'évaluation de départ, 9 heures de conduite, 1 passage plateau, 1 passage circulation, fiches moto

Le second règlement sera de 462€ TTC qui correspond au 11 heures de conduite restante

L'heure de conduite supplémentaire est de 42 € TTC

Horaires et jours de code dans nos agences		
Monfort-Sur-Meu (20 bis Route de Plélan)	Jeudi 18h – 19h	Samedi 13h – 14h
Bréal-Sous-Montfort (Place de la Madeleine)	Mercredi/Vendredi 18h – 19h	Samedi 10h – 11h

Documents administratifs obligatoires pour la constitution du dossier d'inscription ANTS au permis B à nous envoyer scannés sur la boîte mail de l'auto-école : info@autoecole-raccape.fr

- Pièce d'identité** (carte d'identité recto / verso ou passeport) du candidat (*ainsi que des responsables légaux si le candidat est mineur*)
- 1 photo d'identité** (*avec les nouvelles normes en vigueur*) et nous envoyer le code numérique de la photo
- Attestation de recensement** (*si le candidat a plus de 16 ans*) où journée de défense et citoyenneté – JDC – (*si le candidat est majeur*)
- Attestation de la sécurité routière (ASSR1 / ASSR2)**
- Justificatif de domicile** (facture EDF, Eau, Gaz, téléphone, ... **datée de moins de 3 mois**. Ou avis d'imposition de moins d'un an. Si le candidat héberge chez ses parents, il faudra fournir une **attestation d'hébergement** (datée de moins de 3 mois) ainsi que la photocopie de la pièce d'identité
- Si le candidat possède un **permis de conduire**, le scanner recto / verso également

Equipement nécessaire :

- Casque homologué avec dispositif réfléchissant
- Une paire de gants homologué
- Un blouson résistant avec protection
- Un jean
- **Une paire de chaussure montantes**

Nous ne prenons pas en charges la présentation à l'examen du code, vous devez vous inscrire en candidat libre, cette opération vous coûtera 30€